

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 septembre 2011



Lancement des Clés 2012 de l'Éducation Routière

Le concours à destination des enseignants
et des établissements scolaires

En ce début d'année scolaire, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention invitent enseignants et établissements scolaires à participer au concours *Les Clés 2012 de l'Éducation Routière*.

Ce concours a pour ambition de **mettre en valeur** et de **faire connaître les projets** menés dans les établissements scolaires. **Il récompense les initiatives les plus originales** et les plus marquantes **en matière d'éducation routière**.

Le concours est ouvert **aux enseignants des établissements scolaires publics et privés** y compris les établissements spécialisés (IME...).

Cette année, les Clés de l'Éducation routière récompenseront des projets dans 5 catégories :

- École "Projet d'école" (pour des projets concernant toutes les classes d'une école)
- École "Projet de classes" (pour des projets concernant une ou quelques classes d'une école)
- Collège
- Lycée
- IME ou établissement spécialisé

Les dossiers présentés pourront concerner les actions de l'année scolaire en cours (2011/2012) mais également ceux de l'année scolaire 2010/2011.

Pour participer, les enseignants peuvent télécharger le dossier de participation dès maintenant sur www.les-cles.fr ou en faire la demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière.

Les dossiers devront être retournés aux associations Prévention Routière et Assureurs Prévention **avant le 25 mai 2012**. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix le **19 septembre 2012**.

Chaque enseignant ou établissement scolaire lauréat se verra remettre un trophée symbolisant **les clés 2012 de l'Éducation Routière** ainsi qu'un lot d'une valeur unitaire de **1500 euros** destiné à poursuivre et à développer les actions d'éducation routière dans l'établissement.

En 2011, **deux écoles, deux collèges, un lycée et un Institut médico-éducatif** se sont vu remettre, lors d'une cérémonie au **Ministère de l'Éducation Nationale**, une Clé de l'Éducation Routière en récompense de leurs initiatives et de leurs projets d'éducation routière.

Pour en savoir plus sur les palmarès des années précédentes, rendez-vous sur www.les-cles.fr

Contacts presse :

Association Prévention Routière
Sophy Sainten Bourguignon
Tél : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Assureurs Prévention
Benoît Danton
Tél : 01 42 47 93 80 / 06 48 24 77 81
b.danton@ffsa.fr



L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de plus de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2010).

35 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



Assureurs Prévention

L'assurance et la prévention sont étroitement liées. Depuis des décennies, les assureurs ont à cœur de mener à bien leur mission de prévention, qu'ils considèrent comme leur « second métier ». C'est ainsi qu'en 1949 ils en sont venus à créer l'association Prévention Routière, dont ils sont aujourd'hui le principal partenaire et au début des années 1980, l'association APS qui s'est investie sur plus de 30 thématiques de prévention santé comme l'alcool chez les jeunes, l'obésité...

Mais la prévention et l'assurance, c'est aussi, l'habitation, les accidents de la vie quotidienne, les catastrophes naturelles, etc...

Pour chaque Français, les risques sont nombreux et concernent chaque pan de leur activité quotidienne. L'approche proposée par les assureurs devait refléter cette dimension globale : Assureurs Prévention, association lancée en 2010, initie donc des actions « transversales ». L'association a pour vocation d'alerter l'ensemble des Français sur les dangers qui les guettent et de leur délivrer des messages et des informations pratiques simples.

L'association, présidée par Bernard Spitz, s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique (COSAP), lieu d'échange et de dialogue avec la société civile, composé d'une dizaine de membres éminents, à la tête duquel se trouve Philippe-Gabriel Steg. Deux commissions viennent enrichir les prises de paroles d'Assureurs Prévention.

Les actions de l'association s'articulent toutes autour de son site www.assureurs-prevention.fr. Vidéos, témoignages, quiz, dossiers sont disponibles pour s'informer, se former, ou combattre les idées reçues. Entre janvier et mars 2011, Assureurs Prévention a lancé sa première campagne « Assurer, c'est notre métier. Prévenir, c'est notre rôle à tous » qui avait plus vocation à être transversale et institutionnelle.

Pour en savoir plus : www.assureurs-prevention.fr